

collection

C F T C

Publié par la FEDERATION
de la METALLURGIE
26, rue de Montholon, 26
PARIS - 9ème
Téléphone TRUdaine 91-03

BULLETIN
DU
MILITANT

Numéro spécial.

AUX SYNDICATS

Le Mot du Secrétaire :

Mon Cher Camarade,

Notre 23ème Congrès vient de se terminer et tu trouveras, dans ce numéro spécial du Bulletin, les diverses motions que nos camarades ont adoptées.

Egalement, la composition du nouveau Bureau Fédéral et le Bureau qui a été élu à la première réunion des élus fédéraux.

Ce qu'il est plus difficile de traduire, c'est l'ambiance de ce Congrès, où, pendant 4 journées, les délégués ont vécu une vie commune et toute fraternelle.

Nous avons beaucoup travaillé, puisque, aussi bien, pour épuiser l'ordre du jour, nous avons été obligé de faire une séance de nuit. Mais qu'importe. Nos camarades sont satisfaits et nous pensons tous avoir fait du bon travail.

Qu'est-ce qui nous fait dire que nous avons fait du bon travail?

D'abord, nous avons pu établir des contacts directs entre nos responsables des syndicats et la Fédération.

Ensuite, nous avons fait sérieusement avancer quelques unes de nos idées et ainsi, nous pensons qu'avec la volonté commune qui nous anime, nous allons enfin voir vivre réellement nos régions fédérales et aussi nos branches industrielles et, nous pensons bien, que ces deux réalisations sont capables de donner à nos organisations un regain important d'activité.

Nous y avons fait du bon travail, parce que, dans l'état actuel des choses, notre activité nationale ne serait rien, si nous n'avions pas pour la soutenir l'action des syndicats des autres pays.

La présence à notre Congrès de six camarades Belges et de deux Hollandais ayant à leur tête notre ami A. BERTINCHAMPS, Président de l'Internationale, donne

/...

à nos camarades la preuve que ce que nous écrivons depuis longtemps est vrai.

Syndiqué tu n'es pas seul.

Vous avez donc pu à ce Congrès constater de visu, que ce que nous vous disions dans ces pages est réalisé et nous avons, tous ensemble, pendant ces quelques jours, fait sérieusement avancer nos projets.

Revenu dans ton milieu habituel d'action, il te reste maintenant mon camarade, à réunir les éléments nécessaires pour que ce que nous avons décidé ensemble se réalise très vite.

Nous sommes des travailleurs, c'est à dire des gens qui réalisent.
En aucun cas, nous devons copier ceux qui se contentent de parler.
Nos paroles à nous, Métallos, sont simples et directes.
Nos actes doivent être précis, et ils le seront, parce que, plus habitués à faire agir nos muscles que penser nos cerveaux nous auront plus de facilité à réaliser ce que nous avons décidé.

Mais il faut surtout que chacun de nous sache bien, que nous ne verrons nos projets se réaliser qu'autant que nous soutiendrons nos efforts.

Le combat syndical est un effort constant et il ne souffre aucun relâchement. La classe ouvrière compte sur nous tous. Elle ne veut pas, elle ne doit pas, elle ne peut pas être déçue.

Avec BRUGERE notre Président nous pouvons donc dire :

DEVOUEMENT - METHODE - PERSEVERANCE.

L'avenir du Monde du Travail est en jeu.

Nous n'avons pas le droit de perdre.

B. BOBIN

P.S.- Mieux que les commentaires des motions adoptées, que je me proposais de faire, la lecture de "VOIX DES METAUX" vous donnera une idée précise du climat des discussions de ces motions. En même temps que ce bulletin, vous recevrez en effet un numéro de la "VOIX DES METAUX" posté à part à votre intention. Bien entendu, si quelques camarades désirent recevoir également ce numéro spécial du Congrès de la Métallurgie vous pouvez passer vos commandes en envoyant 4 francs par exemplaire demandé

Remercions l'Administration du journal d'avoir mis à notre disposition un nombre d'exemplaires suffisants pour que chacun de nos syndicats soit servi.

D'autre part, depuis le Samedi 17, le Bureau Confédéral siège en permanence et cela jusqu'à Jeudi au moins.

Diverses démarches sont prévues tant auprès des Pouvoirs Publics que des groupes parlementaires et le communiqué ci-après donne bien une idée du travail en cours.

Vous serez tenus au courant.

/...

COMMUNIQUE

Le BUREAU CONFEDERAL de la C.F.T.C., réuni le 18 Juillet 1948,

Réaffirme sa conviction que, seule la baisse des prix peut améliorer de façon durable et substantielle le pouvoir d'achat des travailleurs.

Invite les travailleurs et l'ensemble des consommateurs à intensifier par tous les moyens, leur action directe sur les marchés en faveur de la baisse,

Constata que des profits scandaleux sont réalisés dans un grand nombre d'entreprises, prouvant que la baisse des prix est possible en ce qui les concerne, et demande aux Comités d'Entreprises de seconder les efforts de la Confédération pour obtenir des résultats dans ces mêmes secteurs,

Estime que la baisse ne se réalisera que si les efforts déployés par les organisations syndicales sont accompagnés d'une action autoritaire du gouvernement,

Sans prendre parti sur le principe des décrets-lois, considère que la gravité de la situation exige que le Parlement accorde au Gouvernement les pleins pouvoirs nécessaires à la réalisation de cette baisse,

Approuve la lettre envoyée par le Cartel Interconfédéral aux partis politiques constituant la majorité gouvernementale afin de savoir s'ils sont disposés à obtenir du Gouvernement un renversement brutal de sa politique économique.

Constata, qu'à la date du 18 Juillet, deux réponses ont été reçues, et prend toutes dispositions utiles pour que les autres parviennent incessamment,

Décide de siéger en permanence, afin de prendre, dès que l'ensemble des réponses auront été obtenues, les mesures qui s'imposeront. Au cas, où ces réponses ne seraient pas satisfaisantes, il est d'ores et déjà résolu à poser une revendication d'augmentation des salaires comportant l'échelle mobile.

Paris, le 19 Juillet 1948.

MOTIONS ADOPTEES PAR LE 23^{ème} CONGRES DE LA FEDERATION DE LA METALLURGIE C.F.T.C.

Le Congrès National de la Fédération de la Métallurgie C.F.T.C. tenant compte de la situation actuelle du pays et des familles,

Invite la Confédération à se montrer de plus en plus énergique dans sa position,

Demande aux syndiqués métallurgistes et à tous leurs camarades de poursuivre avec force la réalisation de la baisse des prix par tous les moyens en leur pouvoir,

Invite tout aussi nettement, les Travailleurs à faire un effort dans chaque entreprise pour améliorer la situation difficile de certaines catégories de salariés,

Mandate ses responsables, pour obtenir l'extension de primes d'ancienneté de rendement ou de toute autre dénomination justifiée, à tous les Travailleurs horaires ou mensuels.

Maintenant que cette action à l'intérieur des entreprises devra se fixer comme premier objectif, la non augmentation des prix de vente des produits de l'établissement,

Souligne que les intérêts politiques faussent une fois de plus les problèmes,

S'affirme résolu à maintenir l'indépendance syndicale dans son action et dans son jugement vis à vis des partis politiques,

Fait confiance au Bureau Fédéral pour favoriser toute coalition d'organisation, tant syndicales que familiales, capables d'aboutir à la revalorisation du pouvoir d'achat de la population laborieuse compte tenu de ce qui précède.

Demande qu'en raison de la situation présente, la C.F.T.C. réunisse un Comité National extraordinaire pour l'étude de cette situation et pour prendre position.

CONVENTIONS COLLECTIVES

PRIME D'ANCIENNETE

Le Congrès de la Fédération de la Métallurgie C.F.T.C. réuni à ORLEANS, les II - 12 et 13 Juillet 1948,

Considérant qu'en dehors du problème du retour à la liberté des salaires, d'autres problèmes : prime d'ancienneté, rendement collectif, congés payés, etc... se posent,

Demande à Monsieur le Ministre du Travail de réunir sans tarder, les Commissions paritaires en vue de l'établissement des Conventions Collectives de la Métallurgie.

/...

... demande à la Fédération et à la Confédération de se saisir sans tarder de ce grave problème, et d'intervenir rapidement auprès des Pouvoirs Publics pour obtenir :

- 1° - L'autonomie de la Caisse vieillesse de Sécurité Sociale,
- 2° - De réserver aux Travailleurs salariés le bénéfice de l'assurance vieillesse,
- 3° - Qu'il soit créé des régimes particuliers pour les non cotisants à la Sécurité Sociale, (artisans, professions libérales, cultivateurs, etc...),
- 4° - L'augmentation de la valeur des retraites correspondant aux besoins réels des vieux travailleurs, par l'utilisation des Fonds de la Caisse Vieillesse,
- 5) - Que le bénéfice de la retraite soit servi à l'âge de 60 ans,
- 6° - La reversibilité intégrale de la retraite à l'épouse restée veuve avec les mêmes modalités, en cas de maladie ou d'impossibilité de travailler pour celle-ci.

PLAN MARSHALL

Le Congrès de la Fédération de la Métallurgie C.F.T.C. réuni à ORLEANS, les 11 - 12 et 13 Juillet 1948,

- Vu l'importance que représente pour l'économie française l'aide américaine,

- Désirant que cette aide ne soit pas une cause de développement d'un impérialisme capitaliste national ou international,

- Considérant d'autre part, que cela suppose un contrôle de l'utilisation de cette aide par les organisations syndicales,

- La Fédération demande que la représentation des organisations syndicales fédérales et confédérales, soit réservée dans les organismes d'application de l'aide.

/...

APPRENTISSAGE

Considérant qu'un effort sérieux a été entrepris depuis plusieurs années, notamment depuis la Libération pour développer l'apprentissage et donner au Pays la main-d'oeuvre qualifiée dont il a le plus grand besoin,

Considérant que cet effort risque d'être compromis par suite du manque de moyens financiers et matériels,

Le Congrès de la Fédération des Syndicats de la Métallurgie C.F.T.C. réuni à ORLEANS, les II - 12 et 13 Juillet 1948, demande au Bureau Fédéral et au Bureau Confédéral d'entreprendre auprès des Pouvoirs Publics et tous autres organismes intéressés, en attendant qu'une solution d'ensemble soit apportée au problème de la Formation Professionnelle, une action en vue de donner aux organismes de Formation, publics ou privés, les moyens financiers et matériels leur permettant de réaliser leurs programmes tout en augmentant le nombre des jeunes bénéficiaires,

Préconise d'étendre le recouvrement des taxes d'apprentissage, d'augmenter le taux de ces taxes de 100% à l'exemple de certaines régions pour assurer l'existence des organismes existants ou à créer.

A ORLEANS

LE 23ème CONGRES DE LA METALLURGIE

A DESIGNNE UN RESPONSABLE PAR

BRANCHES PROFESSIONNELLES

Pour que ce responsable puisse travailler et connaître dans chaque syndicat le responsable de sa branche

RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE N°4

et tout particulièrement pour :

- | | |
|------------------------------|----------------------|
| - AUTOMOBILE (constructions) | - MACHINE AGRICOLE |
| - AVIATION | - MACHINE OUTIL |
| - CHANTIERS NAVALS | - MECANIQUE GENERALE |
| - CONSTRUCTION ELECTRIQUE | - OPTIQUE |
| - CYCLE | - SIDERURGIE |
| - GARAGES | |

23ème CONGRES DE LA FEDERATION DE LA METALLURGIE

RESULTATS DES ELECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU FEDERAL

BOBIN	(Paris ouvrier)	sortant	I237	voix
BRUGERE	(Orléans)	"	I237	"
CHARDRON J.	(Basse-Indre)	"	I237	"
GILLOT	(Paris ouvrier)	"	I237	"
LAIR	(Pas-de-Calais Ouvr.)	"	I237	"
MORIN	(Paris Agents de Maîtrise)	"	I237	"
ROMBEAULT	(Saint-Nazaire)	"	I237	"
SAVOUILLAN	(Chambéry)	"	I237	"
WILLIAME	(Maubeuge)	"	I237	"
MICHELET	(Paris Agents de Maîtrise)	"	I227	"
SIMONNOT	(Le Creusot)	"	I217	"
DUBOIS	(Paris ouvrier)	"	I208	"
BUNIAZET	(Saint-Etienne)	"	1157	"
LOCHON	(Lyon)	"	I025	"
FRITSCH	(Mulhouse)	"	964	"
THIEBAUT	(Nancy)	"	894	"
AVENEAU	(Paris ouvrier)	"	817	"
LOTON	(Isbergues empl.techn. ag. m.)	"	817	"

Ce Bureau a élu :	Président	BRUGERE
	Vice-Présidents	MORIN - WILLIAME
	Secrétaire Général	SAVOUILLAN
	Secrétaire Adjoint	BOBIN
	Trésorier	MICHELET
	Trésorier Adjoint	DUBOIS
